

[APPRENTISSAGE] Apprenti(e) Maître d'hôtel (H/F/X) .

Accor Group

MISSIONS

Description de l'entreprise

Marque de luxe bicentenaire, Potel et Chabot incarne la gastronomie d'exception et l'excellence française dans toute son élégance mais aussi son formalisme. Potel et Chabot est une expérience gastronomique d'exception, infusée de l'héritage et de ce qui rend unique la gastronomie française.

Nous travaillons en France ou à l'étranger, en collaboration avec les plus grandes Maisons de luxe, avec les plus importants événements sportifs et aéronautiques, avec les clients privés les plus exigeants.

Description du poste

Nous sommes à la recherche d'alternant(e)s souhaitant se former au métier de Maître d'Hôtel pour la rentrée de septembre 2026 au sein de la Maison Potel et Chabot.

À ce poste, vos principales **missions** seront les suivantes :

- Participer à la mise en place des événements ;
- Accueillir les clients ;
- Accompagner les clients à leur table ;
- Prendre les commandes des clients au moment venu ;
- Servir les clients ;
- Préparer les tables, les dresser (couverts, vaisselle) ;
- Veiller au bon déroulement du service et assurer la satisfaction de notre clientèle ;
- Créer un lien avec l'équipe restauration et être coordonné avec la cuisine ;
- Respect du tri, réduction du gaspillage, économie d'eau et d'énergie.

Qualifications

Votre profil :

- Bonne élocution ;
- Ponctualité ;
- Présentation impeccable ;
- Courtoisie ;
- Serviable ;
- Esprit d'équipe ;
- Rigoureux ;
- Implication.

Vous intégrez à la rentrée une école hôtelière en alternance et vous cherchez à intégrer une entreprise dynamique, formatrice et porteuse de valeurs fortes ? Vous êtes intéressé(e) par les métiers de la restauration et notamment le service en salle, l'accueil client ?

Le poste que nous proposons vous plaît ? De par votre profil, vous correspondez à ce que nous recherchons ? Alors n'attendez plus et transmettez nous votre CV rapidement.

CCN : Hôtels, Cafés, Restaurants (HCR 1979)

Rémunération : selon grille d'alternance

Informations supplémentaires

Nos avantages :

- Cantines d'entreprise
- Mutuelle avantageuse et prise en charge par l'employeur à hauteur de 60%
- Participation aux frais de transport en commun : Prise en charge par l'employeur à hauteur de 80% OU Forfait Mobilité Durable de 175 € nets / an (versé en une seule fois)
- Remise sur la carte sucrée et salée de Potel et Chabot
- CSE
- Avantages sociaux All Heartists® (Accor et ses plus de 80 partenaires internationaux)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Synthèse de l'annonce

Annonneur

Accor Group

Type de contrat

Apprentissage, professionnalisation, CUI...

Salaires

Cf. texte de l'annonce

Télétravail

En présentiel

Lieu de travail

Paris

Informations de publication

Publication sur Emplois-Espaces depuis le 5 mai 2026

Référence sur Emplois-Espaces : Emplois-Espaces / n°70779